



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EN DATE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021 A 11H30**

L'an deux mil vingt et un, le mardi 30 novembre à 11 heures 30, le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni au siège de la collectivité, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI

Présents (18) : Paule ALBERTINI – Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI - Joseph GALLETI – Jean Charles GIABICONI - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI – Maryline MASSONI - Jean François MATTEI – Alain MAZZONI – François MONTI – Anne Marie NATALI – Angèle NERI – José OLIVA – Pierre Antoine PASQUALINI – Jeanne Baptiste SAVELLI Charlotte TERRIGHI –

Pouvoirs (9) : Maria GAROBY donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO – Christophe GRAZIANI donne pouvoir à Charlotte TERRIGHI – Charles MARCELLI donne pouvoir à José GALLETI - Augustine GARIBALDI donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI - Gabriel PASQUALI donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI - Marjorie PINDUCCI donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI – Frédéric RAO donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO - Jean Pierre VALDRIGHI donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI- Jean Marc MATTEI donne pouvoir à Jean DOMINICI

Absents (10) : Christiane ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Muriel BELTRAN – Christelle CRUCIANI Patrick EIDEL GUIDICELLI – Fortuné FELICELLI – Ange LAMBERTI - - Pierre NATALI – Georges RISTICONI-- Charlotte VITTORI

Secrétaire de séance : monsieur Bernard GRAZIANI

Date de convocation : 23/11/2021

Nombre de membres en exercice : 37

Quorum de l'assemblée : 13 (*Le IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, en sa version modifiée par l'article 10 de la loi du 10 novembre 2021, prévoit, de la date de promulgation de la loi du 10 novembre 2021 et jusqu'au 31 juillet 2022 le quorum limité au tiers des membres en exercice en prévoyant la possibilité pour chaque membre de porter deux pouvoirs*)

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 27

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EN DATE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021 A 11H30**

- 67- Budget Principal 40000 – Décision Modificative N°3
- 68- Budget Eau 40003 – Décision Modificative N°2
- 69- Budget Eau 40004 – Décision Modificative N°2
- 70- Effacement d'une dette conformément à une décision du Tribunal d'instance de Bastia
- 71- Rénovation thermique du bâtiment d'exploitation principal de la STEP de Borgo Marana
- 72- Etude pour l'adaptation et l'optimisation du service public de gestion des déchets
- 73- Expérimentation de la collecte séparée des biodéchets
- 74- Modernisation des systèmes de refoulement
- 75- Recours à un contrat d'apprentissage pour l'élaboration du projet de territoire de la CCMG :
- 76- Actualisation du tableau des effectifs de la CCMG:
- 77- Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent en vue d'occuper les fonctions de directeur des régies eau et assainissement ((EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3-3-1° DE LA LOI N°84-53 DU 26/01/1984) :
- 78- Revalorisation de la valeur faciale du ticket restaurant :
- 79- Commune de VIGNALE - Acquisition d'une parcelle de terrain d'une contenance de 400 m²
- 80- Commune de LUCCIANA - Cession à l'euro symbolique d'un terrain d'une surface de 116 m² appartenant à la Collectivité de Corse au profit de la Communauté de communes de Marana-Golo
- 81- Rétrocession et intégration au domaine public du réseau d'assainissement des lotissements « Casalta » et « Casalta 2 »



82- Adoption du Rapport annuel sur la Qualité et le Prix du Service (RPQS) d'eau potable pour l'année 2020

83- Adoption du Rapport annuel sur la Qualité et le Prix du Service (RPQS) Assainissement Collectif pour l'année 2020

84- Adoption du Rapport annuel sur la Qualité et le Prix du Service (RPQS) Assainissement non collectif pour l'année 2020

Délibération N° 2021-67 - BUDGET Principal 40000 – DM N°3**Adoptée à l'unanimité,**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire décide d'approuver à l'unanimité la décision modificative N°3 du budget général (40000) de l'exercice 2021 présentée en équilibre tant en recettes qu'en dépenses dans la section de fonctionnement.

Délibération N° 2021-68 - BUDGET annexe Eau 40003 – DM N°2**Adoptée à l'unanimité,**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire décide d'approuver à l'unanimité la décision modificative N°2 du budget annexe de l'eau (40003) de l'exercice 2021 présentée en équilibre tant en recettes qu'en dépenses dans la section de fonctionnement et en section d'investissement

Délibération N° 2021-69 - Budget annexe Assainissement (40004) – DM N°2**Adoptée à l'unanimité,**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire décide d'approuver à l'unanimité la décision modificative N°2 du budget annexe de l'assainissement (40003) de l'exercice 2021 présentée en équilibre tant en recettes qu'en dépenses dans la section de fonctionnement et en section d'investissement.

Délibération N° 2021-70 - Effacement d'une dette conformément à une décision du Tribunal d'Instance de Bastia**Adoptée à l'unanimité,**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire décide à l'unanimité l'effacement de la créance d'une abonnée de la Commune de Lucciana d'un montant global de 1668.01 € par l'émission d'un mandat à l'article 6542 Conformément aux recommandations de la Commission de Surendettement des Particuliers



Délibération N° 2021-71 - Rénovation thermique du bâtiment d'exploitation principal de la STEP de Borgo Marana Adoptée à l'unanimité.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire approuve le projet de plan de financement suivant et sollicite de Monsieur le Préfet de Haute Corse l'inscription de cette opération au prochain programme d'investissement :

ETAT DSIL SUBV CDC	80%
TOTAL SUBVENTIONS	139 000 €
PART CONTRIBUTIVE DE LA CCMG Y COMPRIS TVA	52 125 €
TOTAL GENERAL	191 125 €

Délibération N° 2021-72- Etude pour l'adaptation et l'optimisation du service public de gestion des déchets- Demande de subvention

A la demande du Président cette délibération est retirée de l'ordre du jour

Délibération N° 2021-73- Expérimentation de la collecte séparée des biodéchets- Demande de subvention Adoptée à 26 voix pour, 1 non participant

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	26	0	0	1

La Communauté de Communes du Marana Golo s'est positionnée sur un appel à projet d'expérimentation de la collecte séparée des biodéchets de l'ADEME. L'acquisition du matériel de collecte des biodéchets et des supports de communication est estimée à 54 496 € TTC, soit 65 395 € TTC et pouvant être financé de la manière suivante :

OEC ADEME	60%
TOTAL SUBVENTIONS	39 237 €
PART CONTRIBUTIVE DE LA CCMG Y COMPRIS TVA	26 158 €
TOTAL GENERAL	65 395 €

Délibération N° 2021-74- Modernisation des systèmes de refoulement – Demande de subventions Adoptée à l'unanimité.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire sollicite l'attribution d'une participation de l'Agence de l'eau d'un montant de **2 600 000 €** et d'une participation de la Collectivité de Corse d'un montant de **1 560 000 €**

Délibération N° 2021-75 : Recours à un contrat d'apprentissage pour l'élaboration du projet de territoire de la CCMG Adoptée à l'unanimité.



Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire décide de recourir au contrat d'apprentissage, et de conclure, à compter du 01/12/2021 et jusqu'au 31/07/2022, un contrat d'apprentissage

Délibération N° 2021-76 - Actualisation du tableau des effectifs de la CCMG

Adoptée à l'unanimité,

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire décide d'adopter le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté et arrêté à la date du 01/11/2021.

Délibération N° 2021-77- Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent en vue d'occuper les fonctions de directeurs des régies Eau et Assainissement (en application de l'article 3-3-1° de la loi N°84-53 du 26/01/1984)

Adoptée à l'unanimité,

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire décide de La création à compter du 01/01/2022 d'un emploi de directeur de régie contractuel relevant de la catégorie hiérarchique A à temps complet (35 heures hebdomadaires) pour assurer le fonctionnement des services de la régie.

Délibération N° 2021-78 - Revalorisation de la valeur faciale du ticket restaurant

Adoptée à l'unanimité,

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire Décide de fixer la valeur faciale des tickets restaurant à 10€ à compter du 01/01/2022 financée à 60% par l'employeur et à 40% par l'agent.

Délibération N° 2021-79 - Acquisition d'une parcelle de terrain d'une contenance de 400 m²

Adoptée à 26 voix pour, 1 non participant

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	26	0	0	1



--	--	--	--	--	--

Le conseil communautaire donne son accord pour acquérir un terrain de 400 m² détaché de la parcelle cadastrée C 760 située sur la commune de VIGNALE, appartenant aux héritiers de monsieur TILLY JEAN PROSPER ZEPHIRIN FRANCOIS MARIE, au prix de 4 000 € et pour prendre également en charge les frais associés à cette acquisition

Délibération N° 2021-80 - Cession à l'euro symbolique d'un terrain d'une surface de 116 m² appartenant à la Collectivité de Corse au profit de la Communauté de communes de Marana-Golo

Adoptée à l'unanimité,

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire donne son accord pour acquérir un terrain de 116 m² détaché de la parcelle cadastrée BA 343P située sur la commune de Lucciana, appartenant à la Collectivité de Corse, au prix de 1 € et pour prendre également en charge les frais associés à cette acquisition et donne son accord pour l'établissement d'une servitude de passage sur les parcelles BA 137 et BA 91 d'une distance de 150 mètres de long et d'environ 4 mètres de large afin de favoriser l'exploitation de cet ouvrage

Délibération N° 2021-81 : Rétrocession et intégration au domaine public du réseau d'assainissement des lotissements « Casalta » et « Casalta 2 »

Adoptée à l'unanimité,

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire Autorise le Président à signer le procès-verbal de rétrocession du réseau d'assainissement des lotissements « Casalta » et « Casalta 2 » et prend acte que cette rétrocession sera effective à la date de signature par les parties, du procès-verbal de rétrocession du réseau d'assainissement,

Délibération N° 2021-82 - Adoption du Rapport annuel sur la Qualité et le Prix du Service (RPQS) d'eau potable pour l'année 2020

Adoptée à l'unanimité,

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Délibération N° 2021-83 - Adoption du Rapport annuel sur la Qualité et le Prix du Service (RPQS) Assainissement Collectif pour l'année 2020

Adoptée à l'unanimité,

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif



Délibération N° 2021-84 - Adoption du Rapport annuel sur la Qualité et le Prix du Service (RPQS) Assainissement non collectif pour l'année 2020

Adoptée à l'unanimité,

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	27	27	0	0	0

Le conseil communautaire ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif